



Si ce mail ne s'affiche pas correctement, retrouvez-le en PJ

Lettre d'information électronique Déc. 2019 n° 16

**« Ni amendable, ni négociable »,
RETRAIT pur et simple du projet de réforme
Macron-Delevoye !
Poursuivons la grève pour GAGNER !**



TOUS ENSEMBLE EN GREVE ET EN MANIFESTATION
Le MARDI 10 DECEMBRE
RDV à 10h30 angle Bd d'Athènes/Canebière
(cortège unitaire Lieutaud - Castellane)

Un rapport de force qui se construit

Le 5 décembre des millions de salariés et d'étudiants ont fait grève et ont manifesté dans la rue. A Marseille et dans toutes les villes du pays, une seule et même exigence « le retrait pur et simple du projet Macron Delevoye ».

Rappelons que le 5 décembre près de 75% des professeurs des écoles des Bouches du Rhône étaient en grève et au moins 400 écoles étaient fermées.

L'AG départementale à la Bourse du Travail avec 200 participants a voté à l'unanimité la reconduction de la grève dès le 6 décembre.

Dans les secteurs, nos délégués tournent dans les écoles et font remonter les décisions de poursuivre la grève en signant des motions et en les propageant dans les écoles autour d'eux.

C'est donc un véritable rapport de force qui est en train de se mettre en place contre le projet gouvernemental pour le retrait total du projet !

Un gouvernement fébrile

Edouard Philippe a confirmé dans son allocution du vendredi 6 décembre que « la mise en place d'un système universel de retraites implique la disparition des régimes spéciaux ». « Nous trouvons le bon point d'équilibre qui permettra à la fois de rassurer les personnes sur leur avenir, sans renoncer à la volonté très ferme qui est la nôtre (...) de mettre en place ce système universel ».

Et en parlant des enseignants, l'enfumage continue : « Il est vrai que l'application absurde des nouvelles règles les pénalisera » « (...) le système universel n'est pas la baisse des pensions des enseignants. Au contraire, c'est la revalorisation progressive de leur traitement de façon à ce que leur pension, leur pouvoir d'achat au moment des retraites ne baisse pas. »

Le Journal du dimanche paru le 9 décembre rappelle que « jeudi, Gérald Darmanin, le ministre des Comptes publics, évoquait sur France 2 un montant de 400 à 500 millions d'euros pour compenser la baisse des retraites. » « Et vendredi sur BFM, son collègue de l'Éducation précisait que cela passerait par une hausse des primes et des salaires... dans des proportions qui restent à définir. »

400 à 500 millions d'euros c'est 30 euros nets par mois pour chaque professeur, cela ne permet absolument pas de maintenir le montant de nos pensions !

Pour compenser les pertes dues au 75% de notre dernier traitement, c'est près de 1500 euros d'augmentation par mois qu'il nous faudrait !

Nous ne croyons plus au Père Noël ! Arrêtons de se moquer de nous !

D'ailleurs le 12 octobre, à Rodez, Macron reconnaissait que les enseignants seront lésés avec cette réforme et indiquait : « Quand on parle de l'Éducation Nationale dans notre pays, on parle d'un million de fonctionnaires, [...]. Si je voulais revaloriser, c'est 10 milliards. On ne peut pas mettre 10 milliards demain, c'est vos impôts. »

Pour le gouvernement, qui est fortement ébranlé par l'ampleur de la grève et des manifestations qui ont débuté le 5 décembre, il s'agit clairement par des gesticulations et l'enfumage, de mettre en place la contre-réforme en ressortant « la clause du grand-père » ou encore en organisant des discussions par secteurs (ex : les enseignants, les cheminots...) ou en évoquant le mise en œuvre de la réforme à des générations postérieures (de 1963 à 1973).

Quant aux réponses aux mobilisations, le Premier Ministre a mis l'accent sur les secteurs où la grève a été la plus forte en particulier les régimes spéciaux. Là encore, le gouvernement est dans la posture de la stigmatisation visant à opposer les uns aux autres.

Tout le monde sera touché par cette réforme, public et privé, qui verraient remis en cause à la fois le calcul en annuités, les 25 meilleures années et le bénéfice d'une retraite complémentaire gérée par la négociation collective !

Cela ne peut donc que convaincre à nouveau que le projet est dangereux pour toutes et tous, à commencer par la majorité des salariés qui relèvent du régime général !

Les jours à venir vont être très importants

Dans un communiqué, l'intersyndicale nationale CGT, FO, CFE-CGC, Solidaires, FSU, MNL, UNL, Unef, réunie le 6 décembre au matin « se félicite de l'ampleur des mobilisations par la grève lancée ce 5 décembre (...). Les organisations syndicales réaffirment leur refus d'un système par points, dit universel (...). » Elles « appellent à renforcer et élargir encore la mobilisation par la grève et la reconduction de celle-ci là où les salarié-e-s le décident dès ce vendredi, ce week-end et lundi. Dans ce cadre, elles donnent rendez-vous le mardi 10 décembre pour une journée massive de grève et de manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles. »

Le gouvernement est ébranlé par l'ampleur de la grève engagée depuis le 5 décembre. Il s'engage à communiquer sur sa position le mercredi 11 décembre.

C'est maintenant que tout doit être fait pour le contraindre à céder et à retirer son projet de retraite par points.

Le SNUDI FO 13 invite les collègues à poursuivre la grève pour gagner le retrait du projet Macron Delevoye et à participer à la

manifestation mardi 10 décembre
RDV à 10h30 angle Canebière/Bd d'Athènes

Remarque : si vous n'avez pas pu envoyer à temps votre déclaration d'intention de grève (samedi avant 23h59), nous vous conseillons de l'envoyer aujourd'hui à votre IEN avec la mention « à partir du 10 décembre » pour vous couvrir sur toute la période jusqu'aux vacances et de prévenir les parents que vous serez gréviste demain.



Dans la presse aujourd'hui, Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire aux Retraites, "oublie" de mentionner son lien avec les assureurs dans sa déclaration d'intérêts lors de sa nomination en tant que Ministre... Ben voyons !

[Voir article de la Provence](#)

M. Delevoye n'a pas précisé qu'il était administrateur depuis 2016 du principal institut de formation des assureurs (IFPASS). Ces derniers étant bien entendu à l'affût du marché que la réforme des retraites leur ouvrirait...



Pour défendre mes droits et mes garanties statutaires de fonctionnaire d'Etat, je me syndique au SNUDI FO 13

**Bulletin d'adhésion 2020 déjà disponible !
à télécharger >>ICI<<**

Vous pouvez adhérer maintenant et payer à partir de janvier 2020 !



Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.

Se syndiquer au SNUDI FO vous donne des droits et des avantages :

- 66% de la cotisation est déductible des impôts
- être informé, et défendu en priorité en cas de besoin, même si nous défendons aussi les autres collègues dans la mesure de nos moyens et bénéficier du contrôle systématique de votre dossier par nos élus du personnel en CAPD, CTSD, CHSCT, Commissions de réformes, ...
- adhésion automatique à l'AFOC, 2ème association de consommateurs française
- participation aux évènements organisés par le syndicat tout au long de l'année (sur temps de travail ou hors temps de travail et pour ceux qui le souhaitent bien entendu).
- Lorsque vous êtes adhérent FO, vous êtes protégé par une assurance juridique professionnelle que la FNEC-FP FO a signé avec la MACIF.



Un renseignement ? Une question ?
Contactez-nous !



Rejoignez-nous sur Facebook
[Snudi FO Treize](#)